



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les enjeux de la qualité de l'air et leur prise en compte dans le PCAET

Frédérique Millard
Cheffe de pôle « plans et programmes »
Adjointe à la cheffe du Bureau de la Qualité de l'Air

Fabien Doisne
Chargé de mission action territoriale climat-air-énergie
Bureau des politiques climat et atténuation



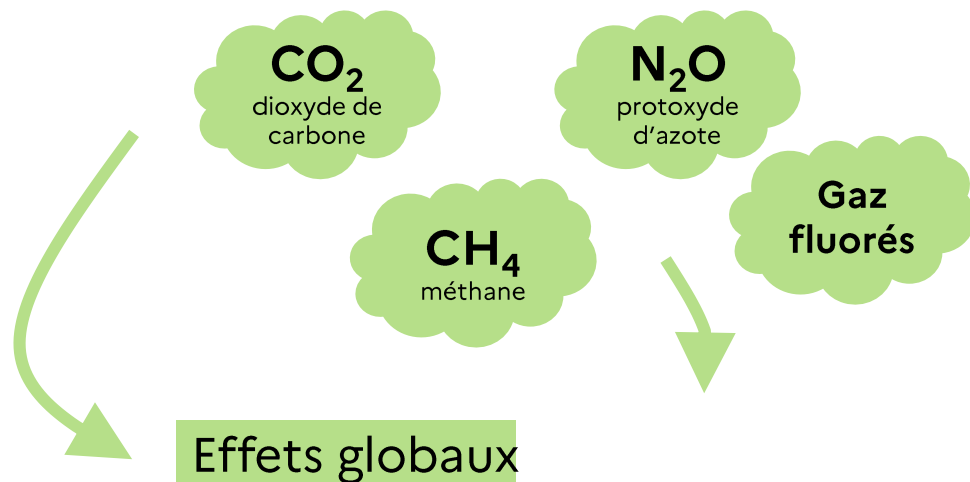
MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

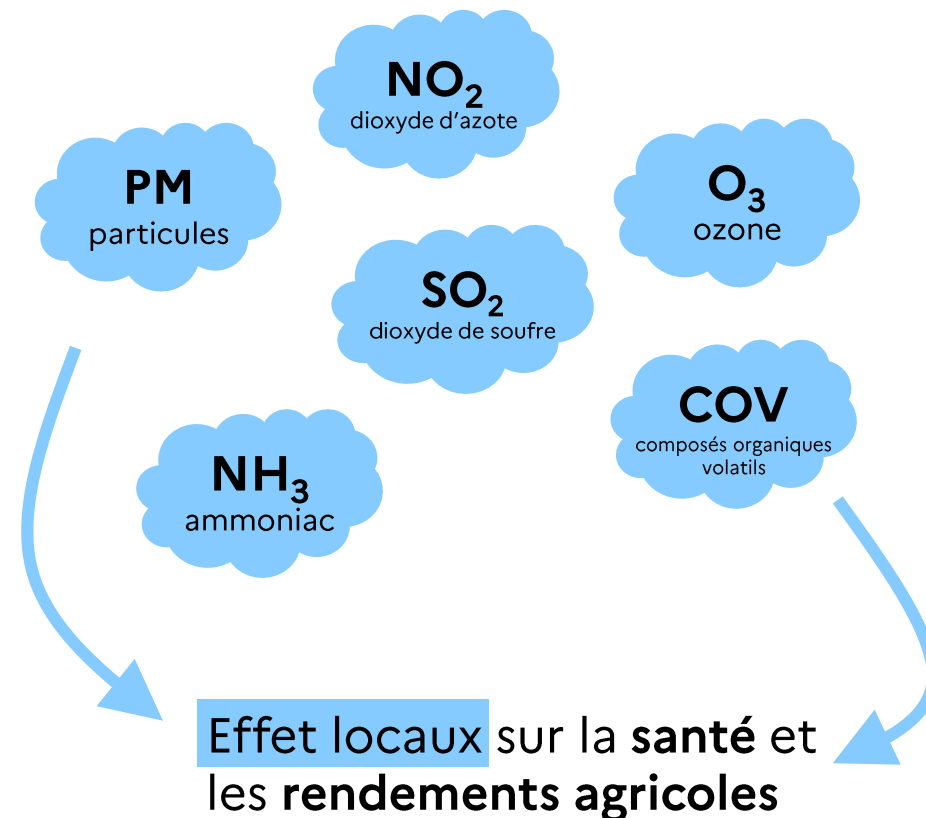
Partie 1

Les enjeux de la qualité de l'air

Les polluants atmosphériques : notions principales



Enjeu de lutte contre le
changement climatique



Enjeu de qualité de l'air

Un enjeu majeur de santé publique



40.000

décès prématurés par an
dus aux PM_{2,5}

Source : Santé Publique France, 2021.



100 Md

de coût annuel pour la
société française

Source : Sénat, 2015.

NO₂
quatre

agglomérations concernées
par des dépassements de
valeur limite en 2021, contre
onze en 2019.

Source : Geod'air, 2022.

Les polluants pénètrent dans l'organisme :

par voie respiratoire

principal point d'entrée de l'air et
donc des polluants

par voie cutanée

même si cela reste marginal

par voie digestive

lorsque les polluants contaminent
notre alimentation



Leurs effets sur la santé :

accident vasculaire cérébral

24% des décès

maladie cardiaque

25% des décès

maladie respiratoire

43% des décès

cancer du poumon

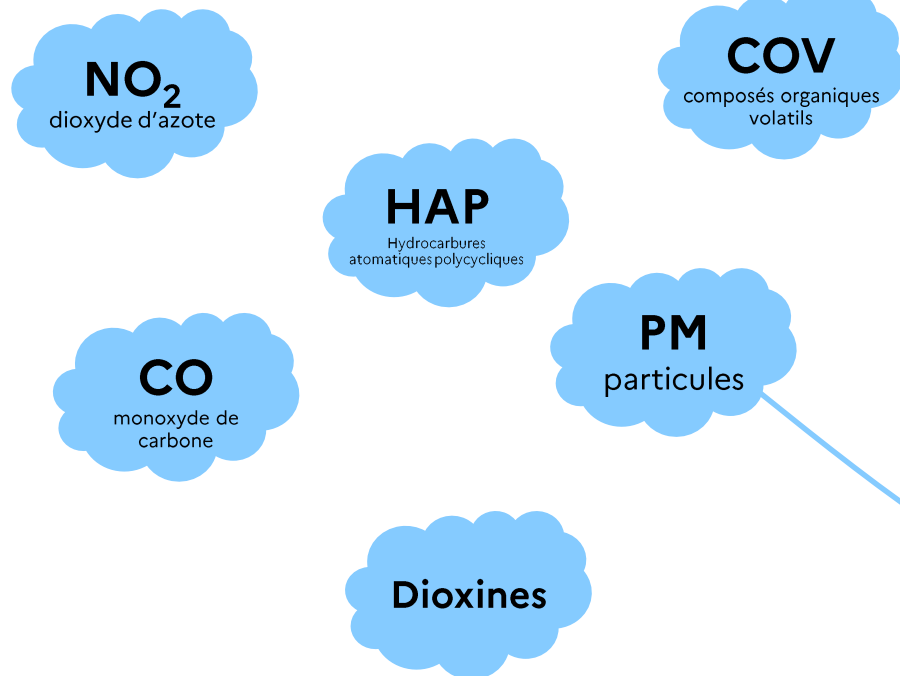
29% des décès

Lecture : 29% des décès des suites d'un cancer du poumon sont
liés à la pollution de l'air.

Source : OMS, 2021.

Le brûlage des déchets verts

Brûler des végétaux émet :



Pour 50kg de végétaux,
cela représente autant de
particules que :

km
13.000km
avec une voiture diesel
EURO V

Dans la suite du webinaire ...

- ▶ Le contenu d'un PCAET et les attendus pour le plan qualité de l'air qu'il doit comprendre pour les agglomération de plus de 100 000 habitants
- ▶ Les bonnes pratiques pour l'élaboration d'un plan qualité de l'air
- ▶ Des retours d'expérience pour l'élaboration du volet « air » d'un PCAET
- ▶ Le cadre réglementaire de l'interdiction du brûlage des déchets verts et bonnes pratiques



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Partie 2

Le Plan Climat-Air-Energie Territorial

Contenu et élaboration d'un PCAET

L'adoption d'un PCAET est **obligatoire** pour les EPCI de plus de 20.000 hab.

Objectifs :

- Réduction des émissions de GES
- Renforcement du stockage du carbone
- Maîtrise des consommations énergétiques
- Développement des énergies renouvelables
- Adaptation au changement climatique
- **Amélioration de la qualité de l'air**

Contenu :

Diagnostic

Stratégie territoriale

Programme
d'action

*Plan d'action pour la
réduction des émissions de
polluants atmosphériques*

Dispositif
d'évaluation/suivi

Pour les EPCI de plus de 100.000hab. ou
couverts tout ou en partie par un PPA

PCAET et qualité de l'air

Pour tous les PCAET

Article R. 229-51 du code de l'environnement

Le PCAET doit comporter un objectif stratégique et opérationnel sur la réduction des émissions de polluants atmosphériques et leur concentration.

Article R. 229-52 du code de l'environnement

Les émissions de polluants atmosphériques sont comptabilisées selon une méthode prenant en compte les émissions directes produites sur l'ensemble du territoire par tous les secteurs d'activités, en distinguant les contributions respectives de ces différents secteurs.

➔ Récapitulatif : objectif stratégique et opérationnel sur la qualité de l'air

Pour les EPCI de + 100.000hab. et/ou couverts tout ou en partie par un PPA

Article L. 229-26 du code de l'environnement

Le PCAET définit un plan d'action, en vue d'atteindre des objectifs territoriaux biennaux, de réduction des émissions de polluants atmosphériques (PAQA).

➔ Récapitulatif : un plan d'action spécifique (PAQA) au sein du PCAET

Le plan d'action qualité de l'air (PAQA)

1
Une étude d'opportunité portant sur la création d'une (ou plusieurs) Zone à Faibles Emissions (ZFE-m).

2
Des solutions pour améliorer la qualité de l'air et réduire l'exposition des établissements recevant des personnes sensibles

3
Un plan d'action en vue d'atteindre des objectifs biennaux au moins aussi exigeants que le PREPA

4
Des évaluations du PAQA en émissions et concentrations de polluants.

Si nécessaire :

Article L. 229-26 du code de l'environnement

Le PAQA est renforcé dans un délai de dix-huit mois lorsque les objectifs biennaux ne sont pas atteints.

Situation actuelle

44%
des EPCI « obligés »
avaient adopté un
PCAET en août 2022

289
EPCI sont tenus de
réaliser un PAQA

12
EPCI ont déjà
adopté un PAQA

Les PCAET sont consultables sur le site de l'ADEME



Territoires & Climat

<https://www.territoires-climat.ademe.fr/observatoire>



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MERCI
pour votre attention